

Do it yourself - pour bricoler et jardiner en toute sécurité

Atelier de prévention



Do it yourself - Pour bricoler et jardiner en toute sécurité

Perceuse sans fil, perceuse à percussion, meuleuse d'angle, nettoyeur haute pression, scie sauteuse ou circulaire: dans le commerce, de tels outils sont disponibles à des prix de plus en plus avantageux, ce qui permet à des personnes inexpérimentées de bricoler. Les dangers sont toutefois souvent sous-estimés.

Les accidents lors de travaux de jardinage avec un taille-haie, un coupe-bordures, une tondeuse à gazon, un nettoyeur haute pression, voire avec une scie circulaire ou une tronçonneuse ont souvent de graves conséquences.

L'exposé de 60 minutes environ, enrichi d'une présentation PowerPoint aide vos collaborateurs à éviter les accidents grâce à de précieux conseils de sécurité. Les outils apportés, offrent à la présentation le cadre d'un petit atelier de bricolage.

D'importantes informations et conseils de sécurité sur les outils de bricolage et de jardinage les plus courants complètent la présentation PowerPoint. En outre, les auditeurs sont initiés au disjoncteur différentiel, qui est présenté de manière impressionnante au moyen d'un kit de démonstration.

Autres éléments

- Divers outils de bricolage et de jardinage, équipements de protection, établi, boîtiers et kit de démonstration sur la protection différentielle
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes : 20 à 30 personnes

Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et env. 20 à 30 personnes (chaises en configuration concert). Il est impossible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).

Conseil: la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative et aux horaires libres n'est ni pertinente ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.

Contact

BPA
Tiziana Iseppi, conseillère Entreprises
Tél. +41 31 390 22 66
t.iseppi@bpa.ch

Retrouvez tous nos ateliers de prévention sur: bpa.ch/ateliers-de-prevention



Liste des tarifs

Tarif pour les entreprises	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage compris)	CHF 450.-	CHF 450.-	CHF 450.-
Encadrement par le BPA, par jour	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 1250.-	CHF 2050.-	CHF 3650.-

Les ateliers de prévention sont exonérés de la TVA. Les prix et les conditions sont susceptibles d'être modifiés. Une réduction de 50 % sur le prix total est accordée aux écoles, à des établissements de formation spéciaux (écoles de métiers, etc.) ainsi qu'aux organismes sociaux.